

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 mars 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD jusqu'à 20h00, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h25, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Thierry BROSSARD à partir de 20h00 (Pouvoir donné à Anne FERRER) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h25 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Gilbert NASARRE, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

**Secrétaire de séance :** Nathalie LALLEMAND

**OBJET : Passation d'une convention avec l'association La Boite à Musique**

*Le Maire informe l'assemblée que la présentation de cette délibération a lieu hors la participation et le vote de Jean-Louis CANTET, conseiller municipal étant intéressé à l'affaire qui en fait l'objet (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).*

Vu la délibération du 10 septembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal de la Commune d'Échiré a accordé la mise à disposition du logement communal sis 90 Chemin de la Renoue à l'association La Boite à Musique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021,

Vu la disponibilité du local communal situé 265 Grand Rue au sein de l'Espace socio-culturel Lionel BENIER (bâtiment A - Aile Sud),

Le Maire présente à l'assemblée le projet d'une nouvelle convention à passer avec l'association.

**Il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver la convention présentée avec l'association La Boîte à Musique ;**
- **d'acter dans cette nouvelle convention, la mise à disposition du local communal sis 265 Grand Rue au sein de l'Espace socio-culturel Lionel BENIER (bâtiment A – Aile Sud), à l'association La Boîte à Musique ainsi que les modalités de sa mise en œuvre ;**

CM20240315-015

- **d'autoriser le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des votants** (Jean-Louis CANTET n'ayant pas pris part au débat et au vote).

Fait et délibéré le 15 mars 2024

Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,  
Nathalie LALLEMAND

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : 21 MARS 2024  
Notifié ou publié le : 22 MARS 2024